

Jambes, le 28 septembre 2020

CABINET DE LA VICE-PRÉSIDENTE
MINISTRE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION,
DE LA SANTÉ, DE L'ACTION SOCIALE,
DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET DES DROITS DES FEMMES

A l'attention des Directions des Services d'accueil de jour et résidentiels agréés par l'AVIQ pour personnes en situation de handicap et des Services d'hébergement non agréés.

Pour information aux familles.

Objet : **Nouvelles consignes suite au Conseil national de sécurité du 23 septembre 2020 – Raccourcissement de la durée de la quarantaine.**

Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,

La présente circulaire fait suite à la réunion du 23 septembre 2020 du Conseil national de sécurité (CNS) et au lancement de la stratégie de gestion des risques.

Cette stratégie de gestion des risques et de responsabilisation des citoyens du CNS est accessible via le lien suivant : <https://bit.ly/3kNz4Bi>.

Cette circulaire constitue une adaptation de mes circulaires précédentes en ce qui concerne la quarantaine. Le CNS a, en effet, décidé que la quarantaine devait être raccourcie et simplifiée.

Cette décision de raccourcissement de la durée de la quarantaine, soit de 14 jours à 7 jours, induit une adaptation de la procédure de gestion des cas et des contacts COVID-19 au sein de votre service, qu'il s'agisse des travailleurs ou des bénéficiaires.

Pour rappel, le CNS préconise ainsi :

- En cas de symptôme(s), le « patient » doit s'isoler immédiatement pour 7 jours et prendre contact avec son médecin afin de passer un test le plus rapidement possible. Si le test est positif, la quarantaine continue et si le test est négatif, il est possible d'en sortir dès que sa situation clinique le permet.

- Pour les personnes asymptomatiques qui ont eu un contact rapproché avec une personne positive, dès que la personne l'apprend ou est contactée par le contact tracing, elle se met immédiatement en quarantaine pendant 7 jours à compter du dernier jour où la personne a eu un contact rapproché avec la personne contaminée. Cela, seulement en cas de contact rapproché avec la personne positive. Un test unique est ensuite nécessaire au 5^{ème} jour. S'il est positif, la quarantaine est reconduite de 7 jours. Si le test est négatif, la quarantaine s'arrête après le 7^{ème} jour.

Je vous remercie de tenir compte de ces nouvelles consignes en matière de quarantaine. Celles-ci devraient avoir un impact positif à la fois sur l'organisation de votre service, la gestion des ressources humaines mais également et surtout sur la vie des bénéficiaires et de leur famille.

Il m'apparaît également nécessaire de rappeler les consignes du CNS en ce qui concerne les retours de vacances et notamment des travailleurs au sein de vos institutions:

- A partir du 1^{er} octobre 2020, se rendre en zone rouge est fortement déconseillé et non plus interdit.
- Le retour de zone orange ne fait plus l'objet d'un testing.
- Pour les voyageurs de retour de zone rouge, ils devront se mettre en quarantaine dès le 1^{er} jour de leur retour et faire un test au 5^{ème} jour. Ils pourront se soustraire à cette obligation s'ils remplissent un document d'auto-évaluation qui, après analyse, les autorise à le faire. Ces consignes ne concernent pas les personnes qui passent moins de 48h dans une zone rouge, comme les transfrontaliers.

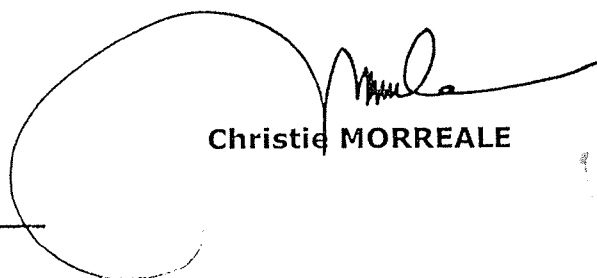
Je rappelle enfin les « six règles d'or » préconisées par le CNS :

- Respecter les règles d'hygiène ;
- Pratiquer ses activités de préférence à l'extérieur ;
- Penser aux personnes vulnérables ;
- Garder ses distances (1m50) ;
- Limiter ses contacts rapprochés ;
- Suivre les règles sur les rassemblements.

Ces modalités sont évolutives et sont définies sous réserve des décisions futures du CNS. Toute modification dans ces modalités vous sera communiquée dans les meilleurs délais.

Les directions et les agents de la Branche Handicap de l'AVIQ se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Je vous remercie pour votre précieuse collaboration et je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Christie MORREALE